

Note interne d'information de visite d'inspection

PACA	13	Subdivision de Martigues	23/11/2006
<i>Inspecteurs</i>	MEVEL Olivier & HULLIN Jean-Louis		
<i>Etablissement</i>	Carrière de SARRAGAN		064.01385
<i>Commune</i>	Les Baux de Provence - SARRAGAN		A
<i>Activité</i>	Exploitation de carrière		P1

Contexte environnemental / socio-économique

La SARL Carrière Sarragan a été autorisée par AP du 26 avril 2004 à poursuivre et étendre l'exploitation d'une carrière souterraine de pierre de tailles au lieu-dit « Sarragan » sur la commune des Baux de Provence (13), pour une durée de 30 ans.

Le gisement est constitué d'un calcaire massif pur à 99% formé exclusivement de débris organiques.
La production moyenne annuelle est de 1000 m³ (maxi annuelle 3000 m³) et destinée à la construction et décoration.

La carrière est autorisée pour la rubrique 2510-1.

A noter également un atelier de pierre de tailles avec une puissance > 40KW mais < 400 KW qui n'est plus soumis à déclaration au titre de la législation des icpe (rubrique 2524 dont le seuil de déclaration a été relevé > 400 KW).

L'exploitation est réalisée selon la méthode des chambres et des piliers, le matériel utilisé est composé d'un traco-pelle, de deux chariots élévateurs et de deux haveuses.

La majorité des matériaux extraits est transformée dans l'atelier de pierre de taille. Le marché de pierre de décoration est stationnaire.

Evolutions prévisibles (*augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés...*)

Stabilité de la production. Pas d'évolution significative prévue

Informations générales

Prevenem: dossier OEP suivie par Nathalie Ramousse

Autorisations de conduite: OK

Aptitudes médicales : non renseignées par Médecine du Travail

Carnets d'entretien à améliorer, correspond actuellement à un registre des factures. Les vidanges sont faites sur place.

Electricité: habilitation à faire pour messieurs Bourgier et Guilbault. Le rapport APAVE (mars 2006) retrace quelques remarques qui seront reprises par EE le 24/11/2006 (local douche notamment)

Empoussiérage: rapport du 18/07/2006. le port des masques est constaté. L'arrosage automatique limite les envois de poussière.

Registre du personnel: à compléter (dates des entrées et des sorties)

Registre des accidents du travail à mettre en place.

Extincteur: visite faite. Un extincteur est à prévoir lors du havage électrique.

Stabilité des fronts et des toits: rapport EMA du 21/11/2006: des prescriptions sur la nouvelle partie à exploiter (sud/sud ouest)

Impressions de l'Inspecteur

L'inspection s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'exploitant a fait preuve de disponibilité. L'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ont été examinés sauf le bornage et le trafic routier (cf fiche de remarques en annexe qui reprend l'ordre du jour). Cette inspection a également été l'occasion de présenter la carrière au nouvel inspecteur.

Une fiche d'écart et une liste comportant 6 remarques ont été établies à l'issue de l'inspection

Suivi des écarts des présentes visites d'inspection du 15/12/2005

N° fiche	Commentaires (soldée? évolution)
1	Soldée - les écarts relevés ont fait l'objet de mise en conformité

Informations générales

Commune	SARRAGAN		
Lieu dit	Les Baux de Provence - 13		
Date AP	Sarragan		
Date expiration	26/04/2006		
Garanties financières	26/04/2036		
Date	5.500 €		
Organisme bancaire	Le 16/07/04 à Avignon		
	Société générale		
Matériau extrait	Calcaire	Usage	Pierre de taille (construction/décoration)
Production annuelle en Ts	1900 t en moyenne (5700 t maxi)	Production 2005 en Ts	900
OEP		PREVENCEM	
Responsable technique/ chef de carrière		Pascal BOURGIER	
Personne présente pour la visite	Pascal BOURGIER	Directeur Technique	

Informations techniques et sociales

Matériel utilisé		Bascule	0
		chargeur	1
		Dumper	0
		Pelle	0
		Concasseur	0
		Elevateurs	3
		Haveuse	2
Personnel	2+1		
Délégué	non		
CHSCT	non		
Horaires		5j / semaine	
		39 h :mois	
	Réfectoire	Oui en dehors du site	
	Sanitaire	Oui	
Fonctionnement		Extraction	
		Havage	
		Traitement des matériaux	